Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 05 OCTOBRE 2026 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à M. Donini, le Vieux Bourg 20b, parcelle 295, pour la réfection de la toiture et de donner un préavis positif pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïque ;
- De donner un préavis positif pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, parcelle 522, Mme Della Nave, Sur les Moulins 3

La municipalité